

# Bulletin Municipal 2015

Gilbert GEORGEMEL  
Et  
le Conseil Municipal  
vous souhaitent  
une bonne et heureuse année 2016.

BONNE

ANNEE

2016



Avec les membres du Conseil Municipal, j'ai le plaisir de vous souhaiter une année d'épanouissement dans votre vie personnelle et professionnelle et une année d'excellente santé.

L'année 2015 a été marquée par des manifestations particulièrement réussies : cavalcade, 13-14 juillet, 11 novembre, animations pour la jeunesse....

Le site internet de la commune a été créé, de nombreuses informations y sont présentes. Je vous invite à le consulter et à nous aider à l'enrichir.

La sécurité dans le village est notre priorité et nous espérons pouvoir commencer les aménagements au cours de l'année.

Toute l'équipe municipale est à votre disposition ; n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour améliorer la vie et les infrastructures de notre village.

Je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur et de santé.

Gilbert Georgemel, maire



#### **De belles cérémonies et animations ..... merci à tous**

Cette année, les cérémonies ont encore rassemblé davantage de monde, nous nous en réjouissons et vous en remercions.

Merci à la population et aux enfants présents à la cérémonie du 11 novembre ainsi qu'aux diverses animations qui ont été proposées par la commune et les associations cette année.

**Etat civil en 2015**



**4 naissances**



**3 décès**

**3 mariages**



# Travaux

**Réalisés et terminés en 2015 :**

Réfection de la toiture de l'auvent dans le parc de la Cure.

**Prévus et poursuivis en 2016 :**

Réhabilitation du logement de la mairie.

Aménagement des réseaux dans la rue de l'Europe

Enfouissement des réseaux rues de Normandie, du Berry, de Navarre et une partie de la rue de Provence.

Extension des réseaux Voie de Nogent.

## SECURITE

Le plan d'aménagement pour la sécurité dans le village est en cours. Les agents de la DDE sont venus en octobre relever les aménagements possibles pour la sécurité de circulation dans les rues du village. La commune attend la proposition de la DDE pour pouvoir commencer les travaux.

Le défibrillateur a été installé dans la commune, sur le mur à côté du panneau d'affichage de la mairie. Il est à disposition de tous en cas de besoin.



## BIBLIOTHEQUE

Mme Yolande Burot est à votre entière disposition pour vous guider au mieux dans vos choix : Livres, albums, romans, BD, documentaires, revues, ouvrages divers, CD...pour adultes et enfants.

Et depuis novembre 2015, prêts de DVD adultes et jeunesse (fictions, documentaires, films...)

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 17h à 19h. L'inscription est gratuite et ouverte à tous.

Mme Burot Yolande reçoit en dehors de ces horaires d'ouverture, les enfants des classes maternelles et primaires accompagnés de leurs enseignantes.

En 2015, il y a eu 236 inscrits : 92 adultes et 144 enfants.

2402 livres, 47 CD et 24 DVD ont été empruntés en 2015.

Par ailleurs, il vous est tout à fait possible de faire commander à la bibliothèque départementale un ou plusieurs ouvrages qui vous intéresseraient et qui ne seraient pas disponibles dans votre bibliothèque municipale. N'hésitez pas à le demander auprès de Mme Burot Yolande.

## CANTINE – GARDERIE- RYTHMES SCOLAIRES

Le service de garderie est assuré le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30. Mmes Betty Recouvreur et Sandra Moussu accueillent les enfants dans les locaux de la cure.

Le midi, les enfants sont pris en charge par Mmes Ravier Géraldine et Kurtz Françoise, dès la sortie des classes à 12h00 et jusqu'à 13h50. La société Sodexo confectionne et livre les repas tous les jours.

Depuis la rentrée de septembre 2014, les enfants ont classe le mercredi matin et terminent tous les autres jours à 16h15. Suite à la réforme scolaire, la commune a mis en place les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Plusieurs personnes ont été recrutées pour l'encadrement d'environ 70 enfants tous les jours de 16h15 à 17h00. Ces activités se déroulent dans les locaux de la Cure, à la bibliothèque et dans les locaux scolaires. Diverses activités sont proposées aux enfants : bricolage, lecture de contes, sports, jeux de société découverte musicale ....

Nous profitons de ce bulletin pour remercier toutes les animatrices Samantha, Sabine, Sandra, Charlène, Aurélie, Géraldine et Célia qui s'impliquent à l'animation de ces activités , un grand merci à vous.

## NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES



# ANIMATIONS EN 2015

## Cavalcade 7 juin 2015

Sur le thème des « Contes et Légendes »,  
La commune de Mandres a représenté « Le petit chaperon rouge ».

Chaque citoyen a pu s'investir pour la réalisation du char, des fleurs, des costumes et accompagner le jour du défilé.

Merci à tous ceux qui se sont investis de près ou de loin à cette cavalcade.

Nous comptons sur vous pour 2017.





ATELIER CRÉATIF, octobre 2012



# 1ère Chasse aux œufs , 4 avril 2015

Malgré la pluie, l'équipe est prête à accueillir les enfants, venus en nombre pour ramasser les œufs cachés ici et là





## ATELIER CREATIF, octobre 2015



# 11 novembre 2015



**DISEURS D'HISTOIRES,**  
**novembre 2015**



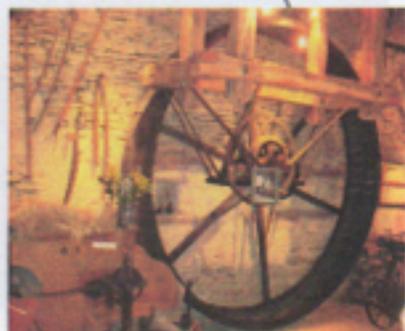


## Le musée "C'était hier"

En 2015, le musée a ouvert ses portes du mois de juillet jusqu'au 20 et 21 septembre, journées du patrimoine.

Dans cette maison de manouvrier du bassin nogentais, les visiteurs se replongent dans la vie de leurs ancêtres, de 1850 à 1920 environ et retrouvent les activités exercées à domicile.

Une nouveauté a trouvé sa place dans la grange du musée : *Une roue à chien*. Elle a été acquise à la commune de Poulangy qui souhaitait s'en séparer. Parfaitement préservée malgré son grand âge, les visiteurs étaient surpris de l'ingéniosité de cette roue et de sa fonction.



La reconstitution de l'école du début de 1900 rappelle également de nombreux souvenirs et une certaine nostalgie aux visiteurs un peu plus âgés. Les plus jeunes reconnaissent les méthodes d'apprentissage utilisées à l'époque.

Une exposition de jouets des années 1940 est également présentée.

Nous vous donnons rendez-vous cette année, aux mêmes dates, pour vous faire partager ce témoignage du passé. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

**Rappel important, l'entrée est gratuite et ouverte à tous.**

Le musée sera ouvert tous les Dimanches de juillet, jusqu'au 3<sup>ème</sup> dimanche de Septembre 2016.



## ASSOCIATIONS

La municipalité remercie tous les bénévoles des associations qui assurent une dynamique à la commune : Mandr'Usep, Mandr'Anim, la société de Chasse, le Réveil Sportif de Mandres la Côte.

Merci pour vos heureuses initiatives.

### Prévisions d'animations à noter sur vos agendas 2016

- **Mars** : le samedi 5 : **repas dansant**, organisé par Mandr'Anim à la salle des fêtes.
- **Mai** : 4<sup>ème</sup> **rencontre des artisans locaux**, organisé par Mandr'Anim.
- **Juin** : le samedi 18 : **brocante** dans le parc de la Cure, organisé par Mandr'Usep.
- **Juillet** : le mercredi 13 au soir : **repas dansant** à la salle des fêtes, défilé , feu d'artifice / le jeudi 14 : **animations diverses** au parc de la cure
- **Septembre** : du 10 au 12 : **fête foraine**
- **Octobre** : dimanche après midi : **théâtre** organisé par Mandr'Anim à la salle des fêtes
- **Novembre** : le vendredi 11 : **cérémonie au monument aux morts** suivie du **repas animé et dansant** offert aux personnes de plus de 60 ans de la commune, organisé par la commune.

*D'autres manifestations ne sont pas encore définies à ce jour.*

*N'hésitez pas à consulter régulièrement le panneau d'affichage en mairie et le site internet de la commune.*



## BIEN VIVRE ENSEMBLE.... PETITS RAPPELS

**Bruits de voisinage :** Il est interdit d'utiliser des outils bruyants en dehors de certains horaires :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

**Animaux :** Nous vous demandons de prendre toutes les mesures et précautions de sécurité pour vos animaux et ne pas les laisser divaguer dans le village.

**Environnement :** Il vous est rappelé que des bennes à verre et à papier sont disponibles auprès du hangar de la commune ( à proximité du terrain de foot) . Pour vos déchets « verts », il vous est demandé de les apporter à la déchetterie à Nogent ou de les composter individuellement.



**Site Internet de la commune : [www.mandres-la-cote.fr](http://www.mandres-la-cote.fr)**

La commune a créé son site internet : n'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez toute l'actualité du village et diverses informations pratiques.

Vous souhaitez nous faire partager vos idées : n'hésitez pas à venir nous rencontrer en Mairie ou transmettre vos informations à Mme Galdo Sylvie, responsable du site.

## ZOOM SUR LA REDEVANCE INCITATIVE

Chaque foyer a été équipé d'un bac pucé qui permet de comptabiliser le nombre de fois où votre bac est relevé. 15 passages par an sont prévus mais vous pouvez mettre votre bac plus souvent si vous le souhaitez.

A partir de janvier 2016, vous devez impérativement et uniquement utiliser ce bac à ordures ménagères. Le bac doit recevoir les ordures ménagères qui ne peuvent pas être recyclées, compostées ou valorisées. Vous devez sortir votre bac la veille du ramassage, poignées tournées vers la chaussée et le rentrer après la collecte.

Attention, le SMICTOM ne collectera pas :

- les déchets présentés en dehors du bac qui vous a été distribué
- tout bac surchargé de déchets, couvercle ouvert
- les bacs non homologués.

Vous devez veiller à la propreté de votre bac. En cas de dégradation ou de vol, le SMICTOM assurera la réparation ou le remplacement de votre bac.

L'année 2016 est une année de transition et de test. Elle sera marquée par l'envoi d'une facture à blanc (qui ne sera pas à régler) mais qui vous servira d'indicateur, notamment si vous avez mis plus de 15 fois votre bac à relever au cours de l'année 2016.

Si vous n'avez pas encore perçu votre bac et/ou pour toutes autres questions, n'hésitez pas à contacter le SMICTOM au 03 25 35 09 90.

**Mairie :** 2 rue de Bourgogne 52800 Mandres la Côte

**Site internet :** [www.mandres-la-cote.fr](http://www.mandres-la-cote.fr)

**Téléphone :** 03 25 31 97 79

**Permanences :** lundi et jeudi , de 17h30 à 19h00

**Ouverture de l'agence postale communale :** lundi, mardi, jeudi , vendredi , de 13h30 à 16h00 et le samedi de 10h30 à 12h00

**Contact associations :**

- **Mandr'Usep :** Mme Célia Rivage
- **Mandr'Anim :** Mme Isabelle Lardin
- **Société Chasse :** Mr Jean Noël Lambert
- **Réveil sportif de Mandres :** Mr Julien Mugnier